

## **Reprise des négociations locales entre la CSDPS et le SERQ**

L'automne s'annonce occupé sous l'angle des négociations visant le renouvellement de l'entente locale alors que les parties se sont donné pour mandat d'intensifier le rythme des pourparlers qui ont débuté en avril dernier.

Le calendrier de travail convenu prévoit donc une vingtaine de rencontres qui doivent se tenir d'ici la fin décembre.

Voici l'état d'avancement des dossiers qui ont déjà fait l'objet de pourparlers en vue d'amendements possibles à l'entente locale. À ce stade-ci, il est question d'amendements possibles puisque toute modification à l'entente locale devra être entérinée par les instances syndicales désignées à cette fin.

**1. Modalités de versement du traitement et d'autres sommes dues en vertu de la convention (6-9.00)**

Accord des parties négociantes sur des amendements au texte, sous réserve d'approbation des instances syndicales.

**2. Non-renouvellement (5-8.00)**

Accord des parties négociantes sur des amendements au texte, sous réserve d'approbation des instances syndicales.

**3. Documentation à fournir au syndicat (3-3.00)**

Accord des parties négociantes sur des amendements au texte, sous réserve d'approbation des instances syndicales.

**4. Démission et bris de contrat (5-9.00)**

Dossier ayant fait l'objet de discussions sans parvenir à un accord.

**5. Critères et procédure d'affectation et de mutation (primaire et sec.) (5-3.17)**

Dossier en discussion.

**6. Mécanisme de participation des enseignantes et enseignants (CPC et CPE) (4-0.00)**

Dossier en discussion.

**7. Modalités des congés sans traitement (5-15.00)**

Dossier en discussion.



Conrad Berry  
Porte-parole



Debbie Denis  
Pour le comité de mobilisation